



Canadian Study
of Parliament Group

Groupe canadien
d'étude des parlements

CONFERENCE ELECTORAL REFORM

May 27, 2016
Ottawa

The Canadian Study of Parliament Group is pleased to offer a full-day conference on electoral reform. The four panels of this conference will discuss topics and issues related to electoral reform.

History of the Canadian Electoral System and Reform

Elections of Members of the House of Commons have been based on the first-past-the-post system since Confederation. The Canadian electoral system has not, however, remained unchanged since 1867. This panel will discuss the evolution of the Canadian electoral system throughout the years at the federal and provincial levels, including its reforms and the impact of the *Canadian Charter of Rights and Freedoms*.

Electoral Reform — The Different Models

The Law Commission of Canada identified three families of electoral system: 1) Plurality-Majority; 2) Semi-Proportional Representation; and 3) Proportional Representation. Within these families, there are several sub-systems, including alternative vote under plurality-majority, mixed-member majoritarian under semi-proportional representation, and single transferable vote under proportional representation. Each of these families and sub-systems has advantages and disadvantages, costs and benefits. This panel will examine which of these families and which sub-systems could be considered for Canada, focusing on: Which electoral system is best adapted to the expectations of Canadian voters? Which system is most compatible with Canadian political

CONFÉRENCE LA RÉFORME ÉLECTORALE

27 mai 2016
Ottawa

Le Groupe canadien d'étude des parlements est heureux d'offrir une conférence d'une journée complète portant sur la réforme électorale. Cette conférence consistera en quatre panels qui aborderont des sujets et des enjeux différents reliés à la réforme électorale.

Histoire du système électoral et de la réforme électorale au Canada

Les députés fédéraux sont élus selon le système électoral majoritaire à un tour depuis la Confédération. Le système électoral canadien a toutefois évolué depuis 1867. Ce panel discutera de l'évolution du système électoral canadien au fil du temps aux niveaux fédéral et provincial, et notamment des réformes qui l'ont ponctué et de l'incidence de la *Charte canadienne des droits et libertés*.

Réforme électorale : les différents modèles

La Commission du droit du Canada recense trois familles de systèmes électoraux : 1) le scrutin majoritaire; 2) la représentation semi-proportionnelle; 3) la représentation proportionnelle. Ces trois familles regroupent plusieurs sous-systèmes, dont le vote préférentiel, qui relève du scrutin majoritaire; le système mixte majoritaire, qui relève de la représentation semi-proportionnelle; et le scrutin à vote unique transférable, qui relève de la représentation proportionnelle. Ces familles de systèmes et sous-systèmes ont chacun des avantages et des inconvénients, des gains et des pertes. Ce panel examinera lesquels, parmi ces familles et sous-groupes, sont envisageables pour le Canada en se posant les questions suivantes : Quel système électoral est le mieux adapté aux

institutions and constitutional practices? Which system can provide a better representation of women, visible minorities, and Aboriginal peoples in the House of Commons?

Electoral Reform: Lessons and Experiences from Elsewhere

Electoral reform has been explored not only in some Canadian provinces, but in various countries as well. New Zealand switched from a Single Member Plurality system to a Mixed Member Proportional system 20 years ago, while various new systems or minor reforms have been implemented in other states. What processes have been used to investigate and decide upon electoral reform options? Why do some cases lead to reform while others do not? And when reform occurs, what effects can be expected from it?

Path to Electoral Reform, Referendum, and Constitutional Amendment

Even if agreement could be made on what type of electoral system Canadians should use at the federal level, how should that decision be implemented? Could a majority government simply draft legislation and shepherd it through the usual parliamentary process? Or does such a significant change require more than a simple bill? Likewise, opinions differ on just how much input from the public is required to switch from one electoral system to another. The Law Commission of Canada suggests that consultations from a parliamentary committee are enough. Others have argued that no electoral reform should occur without a favourable result from a nation-wide referendum. This panel will consider these issues in light of the Liberal government's promise that the 2015 election would be the last one "conducted under the first past the post system".

attentes des électeurs canadiens? Quel système est le plus compatible avec les institutions politiques et les usages constitutionnels du Canada? Quel système est en mesure d'offrir une meilleure représentation des femmes, des minorités visibles et des peuples autochtones à la Chambre des communes?

Réforme électorale : leçons et expériences de l'étranger

La réforme électorale a été un sujet d'étude non seulement dans certaines provinces canadiennes, mais aussi dans divers pays. Par exemple, il y a 20 ans, la Nouvelle-Zélande a délaissé le système électoral majoritaire à un tour au profit du système mixte avec compensation proportionnelle; d'autres États ont instauré divers nouveaux modes de scrutin ou des réformes mineures. Quels processus ont-ils utilisés pour explorer les différentes avenues de réforme possibles et prendre leur décision? Pourquoi certains cas mènent-ils à une réforme et d'autres non? Enfin, quels effets peut-on attendre d'une réforme une fois qu'elle est instaurée?

Démarche vers la réforme électorale, le référendum et la modification constitutionnelle

Même si l'on parvient à s'entendre sur le mode de scrutin que les Canadiens devraient utiliser à l'échelon fédéral, comment cette décision devrait-elle être mise en œuvre? Un gouvernement majoritaire pourrait-il simplement rédiger un projet de loi et lui faire suivre le processus parlementaire habituel? Ou, plutôt, un changement d'une telle ampleur nécessite-t-il plus qu'un simple projet de loi? De même, les divers intéressés ne s'entendent pas nécessairement sur la mesure dans laquelle l'opinion publique est nécessaire pour passer d'un système électoral à un autre. De l'avis de la Commission du droit du Canada, un simple processus de consultations mené par un comité parlementaire suffit. D'autres font valoir qu'aucune réforme électorale ne devrait se produire sans avoir obtenu au préalable l'aval de la population du pays par voie référendaire. Ce panel étudiera ces questions à la lumière de la promesse du gouvernement libéral selon laquelle l'élection de 2015 aura été la dernière « à être menée selon le système électoral majoritaire à un tour ».

*** Please note that a request will be sent to the Quebec Bar Association for the purpose of the mandatory continuing education (6 hours). The hours from this conference may also be applied towards the Substantive Hours of Continuing Professional Development (CPD) of the Law Society of Upper Canada but will not be accredited for Professionalism Hours or New Member CPD Hours.*

The cost for this conference is \$150 for members or \$200 for non-members and \$25 for students. A continental breakfast and a buffet lunch are included in the price.

For more information:

Visit www.cspg-gcep.ca or contact the CSPG Secretariat at 613-995-2937 or info@cspg-gcep.ca

*** Veuillez prendre note que qu'une demande sera envoyée pour cette conférence au Barreau du Québec pour les fins de la formation obligatoire (6 heures). Cette conférence peut aussi être admissible pour les fins des heures sur le droit de fond de la formation professionnelle continue (FPC) du Barreau du Haut-Canada mais il ne sera pas agréé pour les heures de professionnalisme et les heures de FPC pour les nouveaux membres.*

Les frais d'inscription à la conférence sont de 150\$ pour les membres ou 200\$ pour les non-membres et 25\$ pour les étudiants. Un déjeuner continental et un buffet lunch sont inclus dans le prix.

Pour plus d'information :

Visitez le www.cspg-gcep.ca ou communiquez avec le secrétariat du GCEP au 613-995-2937 ou info@cspg-gcep.ca